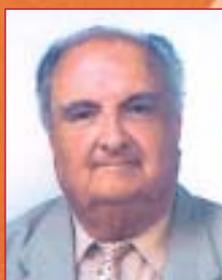


N°13 - AUTOMNE 2005

JOURNAL D'INFORMATION
SUR LA COLLECTE SELECTIVE
DES DECHETS MENAGERS
EDITE PAR LE SMIRTOM DU VEXIN



Yves de KERVEGUEN

Notre réseau de déchetteries constitue un maillon important de la collecte des déchets ménagers. C'est un outil indispensable dans la poursuite de nos efforts pour un meilleur tri sélectif.

Avec l'automne et la fin de la belle saison, la quantité de déchets verts augmente considérablement : tonte de votre pelouse ou de vos haies, feuilles mortes ou taille de vos plantes d'intérieur. **Nous vous**

invitons à venir nombreux, faire vos dépôts dans nos déchetteries. L'accès est gratuit (limité à 1m³ par semaine) pour les particuliers.

Début 2006, le SMIRTOM (en partenariat avec la Société VERT COMPOST) va engager **une grande action de sensibilisation des habitants sur le compostage.** Des sacs de compost seront offerts pour vous encourager à déposer des déchets verts propres dans nos déchetteries. Une journée Portes Ouvertes sera organisée sur la plateforme de compostage afin de vous donner toutes les informations utiles sur la qualité et l'utilité du produit fini.

Par ailleurs, toujours dans l'optique d'optimiser la collecte sélective, nous nous efforçons de vous orienter vers la solution la plus adaptée pour chaque type de déchet. Ce numéro 13 de notre Feuille du Tri est l'occasion de vous informer sur les types de cartons acceptés dans vos bacs jaunes.

Nos conseillers du tri sont toujours à votre disposition pour vous aider ou vous conseiller. N'hésitez pas à les contacter.

Yves de KERVEGUEN,
Président du SMIRTOM du Vexin

Plate-forme de compostage VERT COMPOST



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter directement :

Tél. : 01 34 66 18 40

Fax : 01 34 66 13 79

Email :

smirtom@smirtomduvexin.net

Pour toute réclamation, vous pouvez appeler le 01 30 39 28 10 ou envoyer un fax au 01 30 39 22 05.

A partir du 1^{er} octobre n'oubliez pas : les déchetteries passent en horaires d'hiver (jusqu'au 31 mars).

Renseignez-vous auprès des Gardiens.

Sommaire

- ▶ Généralités sur le compostage p.2
- ▶ Interview : VERT COMPOST p.3
- ▶ Les cartons – infos pratiques p.4

La nature recycle ses déchets : **pourquoi pas vous ?**

Le compostage est une transformation lente des déchets verts (déchets de jardin et de plantes principalement) qui **imite le processus naturel** de fabrication de l'humus.

Ces déchets, en présence d'eau et d'oxygène, sont décomposés et transformés par l'action de micro-organismes (champignons, bactéries) en un amendement organique : le compost.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉ par le compostage individuel ou **par des dépôts dans les déchetteries** ; tontes de gazons, feuilles mortes, tailles de haies et de plantes d'intérieur... Tous ces déchets verts sont acheminés vers une plate-forme de compostage où ils sont valorisés pour ensuite être réutilisés comme amendement naturel en agriculture ou pour les cultures et les plantations et éviter ainsi les engrais.

Pourquoi composter ?

Le compostage est une solution écologique et économique qui permet de valoriser les déchets verts par un processus simple et naturel.

Déposer vos déchets verts en déchetterie coûte en moyenne 3 fois moins cher qu'une collecte de déchets verts en porte à porte.

L'emploi de compost, produit naturel, est également une solution durable pour protéger l'environnement en évitant l'emploi de produits chimiques et des engrais dans vos cultures.

On a tout à gagner en compostant !

Que peut-on déposer en déchetterie ?
Tous déchets provenant de plantes et végétaux : fleurs fanées, feuilles mortes, gazon, tailles de haies, mauvaises herbes,...

A écarter de ce tri IMPÉRATIVEMENT !

- Les gravats
- les cailloux,
- les plastiques
- les métaux,
- le verre
- les déchets toxiques.

Recette pour faire un bon compost

Un bon compost sans odeur est obtenu si on suit les 4 règles suivantes :

- 1) Broyer ou réduire les gros éléments
- 2) Mélanger les déchets pour activer la fermentation bactérienne
- 3) Contrôler l'humidité : le compost doit être humide, pas mouillé
- 4) Retourner votre compost pour favoriser sa maturation et éviter l'apparition des mauvaises odeurs.



Déchets verts issus du jardin



Réutilisation dans votre jardin



Compost obtenu

Benne à déchets verts en déchetterie



ou Compostage individuel



Plate-forme de compostage : maturation



Pour en savoir plus :
<http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/compost/index.htm>



M. Pellé, Gérant de la Société VERT COMPOST (Epiais-Rhus).

La plate-forme de compostage "VERT COMPOST"

Pouvez-vous donner quelques chiffres clés sur votre exploitation ?

La Société a 12 ans et emploie 7 habitants d'Epiais-Rhus en contrat à durée indéterminée. La plate-forme s'étend sur 10 000 m² et permet actuellement de traiter 10 000 tonnes de déchets végétaux par an.

Quels types de déchets acceptez-vous ?

Absolument tous les déchets végétaux : feuilles, tontes de gazon, tailles de haies, branches, fleurs,...

Quelles sont les principales difficultés rencontrées avec les apports de déchets verts des habitants via les déchetteries du SMIRTOM ?

Les matières non végétales : les cailloux et les gravats qui endommagent les broyeurs mais aussi le verre, les pots en plastique, les bouteilles et les déchets toxiques (piles) qui polluent le compost. Ces matériaux sont extraits manuellement avant le compostage ce qui augmente nos coûts d'exploitation. Sans ce tri manuel, on aurait encore un déchet à l'issue du traitement !



La plate-forme VERT COMPOST à Epiais-Rhus.

Pouvez-vous accueillir et traiter une plus grande quantité de déchets verts ?

La modernisation des installations et l'extension de la capacité de compostage ont été programmées afin de pouvoir traiter des volumes de plus en plus importants. De nouveaux investissements et des agrandissements sont ainsi réalisés au fil des années, par étapes.

Pour sensibiliser les gens sur les problèmes de qualité et les encourager à déposer leurs déchets en déchetterie, quelles actions proposez-vous ?

Des journées portes ouvertes seront organisées une fois par an au début du printemps vers les utilisateurs de déchetterie en partenariat avec le SMIRTOM. Le public pourra voir les étapes de transformation des déchets végétaux en compost et comprendre pourquoi, vu les conséquences, il ne faut pas mettre n'importe quoi dans les bennes de déchetteries.

Une plus grande quantité de déchets verts, bien triés et amenés en déchetterie c'est une meilleure valorisation. En conséquence : moins de coûts pour la collectivité et un meilleur respect de l'environnement.

DÉPOSEZ VOS DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE :

Dès janvier 2006, une carte spéciale vous sera fournie par le gardien de votre déchetterie afin de comptabiliser vos dépôts de déchets verts. 1 sac de compost vous sera offert au bout de 10 passages.

On a tout à y gagner !

Votre avis sur le compostage nous intéresse

Votre commune :

A quelle déchetterie avez-vous accès ? :

Déposez-vous vos déchets verts en déchetterie ? oui non

Si vous habitez une maison individuelle, faites-vous votre propre compost ? oui non

Si oui, possédez-vous un composteur individuel ? oui non

Remarques :

.....

.....

Observations

.....

.....

Collecte sélective :

Les grands cartons sont à déposer en déchetterie

Les cartons de grande taille ou en grande quantité sont un facteur d'augmentation des coûts de ramassage et de traitement de vos déchets. Ils posent des problèmes lors de la collecte (benne non adaptée) et au centre de tri (blocage de la chaîne). 



Pour les cartonnettes et cartons de petite taille continuez à les déposer dans le bac jaune comme d'habitude (possibilité de les plier ou de les déchirer).

Dès maintenant, ne déposez plus les cartons de grande taille (de meubles, d'électroménager,...) ou en grande quantité à côté des bacs jaunes mais apportez-les en déchetterie où ils seront repris gratuitement. A partir de janvier 2006, ils ne seront plus collectés en porte-à-porte.



ENQUÊTE DE SATISFACTION
SUR LE COMPOSTAGE

A déposer jusqu'au 30 décembre 2005 dans votre déchetterie ou votre mairie

Si vous avez des questions, des hésitations, n'hésitez pas à contacter le SMIRTOM au 01 34 66 18 40.

La beuille
du TRI

SMIRTOM du Vexin,
9 chemin de Vernon - 95450 VIGNY
Tél.: 01 34 66 18 40
Fax : 01 34 66 13 79
e-mail : smirtom@smirtomduvexin.net

